UE Engagement étudiant Rapport

Sacha Duperret

sduperret@u-bordeaux.fr Conseiller du collège Sciences et Technologies, Université de Bordeaux, 351 cours de la Libération, Talence, France

7 mai 2022

Table des matières

| 1 | Cor | Conseil de Collège Sciences et Technologies | | | |
|--------------------------|----------------------------|--|--|--|--|
| | 1.1 | Description et analyse | | | |
| | 1.2 | Identification des connaissances et compétences acquises | | | |
| 2 Réunions préparatoires | | | | | |
| | 2.1 | Description et analyse | | | |
| | 2.2 | Identification des connaissances et compétences acquises | | | |
| 3 | oupes de travail et cætera | | | | |
| | 3.1 | Description et analyse | | | |
| | 3.2 | Identification des connaissances et compétences acquises | | | |

Résumé

L'objectif de ce rapport est d'évaluer la capacité à analyser d'une part les activités/tâches exercées dans le cadre d'un.e projet/expérience associatif.ve, et d'autre part à reconnaître la valeur formatrice de cet engagement et plus particulièrement à identifier les compétences et connaissances développées grâce à cette UE et exploitables dans un CV/une lettre de motivation.

Introduction

Étudiant à l'université de Bordeaux je me suis engagé en tant qu'élu au Conseil de collège sciences et technologies. Cette instance est l'intermédiaire entre le Conseil d'administration de l'université de Bordeaux et les composantes. En son sein sont étudiées les modalités de contrôle de connaissances l'internationalisation des formations, les conditions d'admission aux études, la conception et l'organisation de l'offre de formation, et cætera... Dix binômes y constituent la représentation des étudiants

Mon activité s'est concentrée plus particulièrement sur la facilitation de l'aspect académique de la vie universitaire des étudiants et apprenants. Les actions tendent à rendre l'offre de formation facilement accessible, avec une maquette simple, des frais d'inscription contenus, notamment pour les doubles diplômes, et d'autres. Ce travail se réalise en collaboration avec les autres élus du conseil, les membres de la direction des composantes et celle du collège.

Depuis décembre 2021, j'ai pu m'engager dans ces objectifs pour œuvrer dans ce sens jusqu'à la fin de mon mandat, que ce soit dans le périmètre du conseil de collège mais aussi dans les réunions et groupes de travail qui en découlent.

Jusqu'ici dans le cadre de mon engagement, mon implication directe s'évalue à une cinquantaine d'heures.

1 Conseil de Collège Sciences et Technologies

1.1 Description et analyse

Ma fonction d'élu implique que tout d'abord ma présence lors des réunions du conseils de collège. Durant ces séances mensuelles d'une durée approximative de 4h, différents temps se succèdent, d'informations et de questions, puis de discussion et ensuite de délibération.

Les questions relèvent des champs très divers. Le périmètre couvre les admissions, les chantiers en cours, les réformes à venir, la vie universitaire et étudiante et bien d'autres sujets. Les réponses sont parfois apportées par des pairs conseillers, l'administration du collège, des intervenants extérieurs (invités) ou quand elles ne sont pas possibles, les sujets sont consignées pour une recherche ultérieure approfondie.

Les informations présentées concernent principalement des éléments de calendrier. Y sont mentionnées entre autres les échéances, comme celle de l'accréditation ou de l'inscription en master, les dates de dépôt de dossier, de promotion interne, mais aussi celles des événements (co-)organisés par l'université. Des aspects financiers sont aussi régulièrement évoqués comme la rémunération des personnels, les primes et assimilés.

Le Conseil remplit aussi son rôle d'instance décisionnaire et dans ce cadre les débats aboutissent à une délibération. Cela permet d'acter la position d'accord ou non pour une proposition que le directeur du collège a énoncée ou détaillée. Les modalités de vote peuvent varier, mais je n'ai pour l'instant participé qu'à des votes à main levée.

Pour assurer la représentativité du Conseil, un quorum a été mis en place. Il correspond à un nombre minimum de participants présents. S'il n'est pas atteint aucun vote n'aura lieu, l'assemblée réunie n'aura pas de pouvoir de décision. Pour pallier des absences fortuites, un système de procuration est mis en place.

Les discussions constituent une part importante de la durée des séances. Elles provoquent parfois un débat contradictoire et sont nécessaires pour que chacun puisse affiner sa position en vue d'un vote. Tout est lié, chaque sujet peut avoir un impact sur la vie de l'université et des étudiants. Ces temps de discussion sont des moments opportuns pour enrichir le débat de questions concernant des projets, du point de vue étudiant, pour aborder un nouvel aspect ou proposer la création d'un groupe de travail dans le but d'approfondir la réflexion. C'est un temps particulièrement dense nécessitant une forte concentration et un plein investissement, avec une vigilance accrue. En effet des sujets très pointus sont alors évoqués et il est important et plutôt judicieux de s'être renseigné au préalable afin d'éviter des incompréhensions et de mauvais positionnements. Pour cela nous organisons des réunions préparatoires évoquées plus loin dans le document.

Notre travail engagé au conseil de collège porte ses fruits, car avec les autres élus étudiants l'homogénéité de point de vue a permis d'étayer les projets inscrits dans la démarche de renforcement des dispositifs destinés aux étudiants. Pour la partie des finances, le coût d'inscription aux doubles diplômes a été maîtrisé et reste proche du montant des formations universitaires dispensées uniquement par l'Université de Bordeaux. Sur l'aspect vie étudiante, le conseil de collège est réceptif aux problématiques que nous pouvons soulever, dans la mesure où les mesures discutées pourraient avoir un impact direct sur les étudiants, mais il n'est pas l'instance décisionnaire en la matière.

1.2 Identification des connaissances et compétences acquises

La première entrée dans la "salle des Actes" fut un moment privilégié et à caractère solennel. Cette salle au volume imposant résonne des événements passés, associé au prestige d'une architecture au style ancien elle diffuse une ambiance indubitablement respectueuse qu'induit l'Officiel. Elle se situe au premier étage du bâtiment A33. Quel lieu privilégié pour des séances pour des travaux où l'éloquence prend sa pleine vitalité!

Les premières fois, la prise de parole, dans cet environnement quelque peu déstabilisant et face à un auditoire rompu à l'exercice, est plus que déstabilisante voire effrayante, mais cependant grisante. L'objectif de porter les arguments et de convaincre pour rallier les opinions, permet, avec la concentration, de ramener les choses à l'instant présent. La solennité du lieu impose l'accroissement des capacités de raisonnement, de vision globale et de synthèse des idées, pour apporter un exposé clair et précis sur les sujets débattus. Un moment m'a particulièrement marqué , il étudiait la demande de création d'un cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) dans un partenariat entre le lycée Montaigne et le collège DSPEG. Certains conseillers ont interpellés le présentateur du projet à propos de la distance imposant des délais de transport entre les différents sites de formation et constituant une perte de temps et d'énergie non négligeable. Du versant des représentants des étudiants, la contribution aux interrogations a porté sur la concorde nécessaire en matière d'ajustement financier entre le lycée et l'université, avec un point de vigilance particulier sur le coût d'inscription à cette formation.

J'ai pu mesurer l'effet de mon mandat sur le développement des compétences en matière d'éloquence, de structuration des prises de parole, de visions d'ensemble, et de positionnement. D'autres compétences sont sollicitées et développées comme l'agilité mentale et la capacité de reconnexion rapide lors de changement de sujet totalement distinct abordés sans transition. Un exemple a été le passage d'un vote sur des modalités de contrôle de connaissance, à un point d'information sur l'élection du futur directeur du collège sciences et technologies.

POINT CONNAISSANCES ICI + NIVEAU A AUTO-ÉVALUER

2 Réunions préparatoires

2.1 Description et analyse

En amont de chaque séance du conseil, une réunion préparatoire est organisée lorsque l'ordre du jour est connu. Ce temps de travail est un moment d'échanges sincères et constructifs avec le directeur et quelques fois ses collaborateurs, comme la responsable administrative et financière du collège. Cette rencontre d'environ une heure permet d'aborder les dossiers présents à l'ordre du jour et de lever quelques interrogations.

Ce temps est essentiel pour mettre en place l'interface entre les étudiant.e.s que nous représentons et l'institution. Les sujets sont extrêmement variés allant de la structuration du site web de présentation de l'offre de formation, vitrine extérieure dédiée aux familles et futurs étudiants, aux travaux en cours ou à venir sur notre campus universitaire. Ces questions vont au delà du vécu ou du ressenti de chacun des élus et il est indispensable de prendre la mesure des questions posées et de leur conséquences dans le quotidien de chaque étudiant.e, ce que nous permet cette préparation. Dernièrement un point important a été mis à l'ordre du jour et a suscité la vigilance des élus étudiants, il concernait l'annonce de la fermeture du Restaurant Universitaire numéro 1 (RU1). L'appréhension des élus s'est immédiatement exprimée sur la possible durée de la fermeture. L'inquiétude au delà de la nécessité de rénovation et d'amélioration du service rendu, s'est portée sur le point éminemment important d'accès à un repas chaud à prix étudiant. Il ne s'agit pas de pénaliser de nombreuses personnes déjà en situation précaire, ni de provoquer une perte de chance dans leurs études. Cela serait préoccupant sur un plan somatique, physiologique ou psychique et en contradiction avec le rôle bienveillant de l'université.

2.2 Identification des connaissances et compétences acquises

Cette réunion demande une préparation différente. En effet, elles nécessitent de mener une "enquête" auprès des étudiants pour découvrir les points de vigilance à porter, les questionnements que se posent les nouveaux entrants, ... Une compétence d'écoute est donc fortement développée. Pour mieux voir les tenants des points soulevés par les étudiants, il peut être propice de s'imaginer à leur place et de faire preuve d'empathie. Sur ces compétences, je trouve qu'il y a encore un travail abondant à faire. Je pense en être à un niveau élémentaire.

Les connaissances développées couvrent un champ très large. En outre, l'organisation de la vie étudiante du côté institution est fortement développée, lorsque nous aidons les étudiants à s'orienter dans l'administration, les différents services et les composantes de formations (\simeq UF) par exemple. La connaissance d'une partie du calendrier institutionnel est un partie non négligeable. Elle est parfois nécessaire lors de discussions à délai très contenu, nécessitant une approbation d'une instance ou d'un service, la Direction des Affaires Juridiques par exemple. Aussi une connaissance générale, néanmoins utile lors de ces réunions : le champ de compétence du conseil. Cela permet de recourir au bon interlocuteur en fonction du sujet. De manière élargie, connaître les attributions de chaque service et identifier les personnes "ressources" en leur sein permet de développer une réseau de professionnel, autant pour être au courant des grandes lignes des projets des services que pour faire le lien avec les étudiants, et dans les deux sens. Sur ce point, j'estime avoir un niveau intermédiaire. Autre point, non négligeable et nécessaire pour "avancer", j'ai appris à chercher. Acronymes, textes de loi, organigrammes, la plupart des informations qui me manquent sont sur internet, particulièrement le site de l'Université. Pour la compétences de recherche je considère avoir un niveau élevé, par exemple j'ai appris à manipuler le moteur de recherche Google avec des booléens pour obtenir des résultats plus ciblés.

3 Groupes de travail et cætera

3.1 Description et analyse

Aussi nommés GT, les groupes de travail sont des réunions où sont discutées les évolutions à l'université. Dernièrement plusieurs ont eu lieu : GT mise en place du portail unique, GT fonctionnement du conseil ST, GT calendrier universitaire 2022-2023, GT contrôle de connaissances en licence (groupe disciplinaire). Ces réunions ne sont pas périodiques mais arrivent lors de la mise en place de chantiers ou pour faire un point "RETEX" (retour d'expérience).

J'ai participé au groupe de travail retour d'expérience sur la mise en place du portail unique et le ressenti des usagers (= étudiants) après cette première année. Mon rôle était d'apporter un regard de l'intérieur du portail, avec un discussion sur les "groupes classes" qui changent pour chaque matière. Nous avons également formulé des améliorations qui pourraient être apportées pour faciliter l'intégration des nouveaux entrants étudiants, la gestion administrative (inscription pédagogique/administrative) et des salles. Des pistes d'améliorations pour 2023-2024 (outils numériques principalement) ont menées à la mise en place d'autres réunions avec la DSI de l'université.

Bien sûr, le mail reste le principal outil de travail du conseiller, et plus encore avec la pandémie. Il permet l'organisation de réunions, la discussion, le partage de documents, ... C'est une tâche de fond durant tout le mandat : pour rester au fait des dernières affaires, questions et soucis de la communauté, se tenir au courant des réformes en cours, des chantiers, des directions données par l'université et le MESRI (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) et, jusqu'à il y a encore quelques semaines, des directives COVID-19 à l'université.

Depuis décembre et plus généralement depuis mon entrée à l'université, mon utilisation des mails a beaucoup augmentée. Le plus flagrant étant ma capacité de rédaction qui s'est améliorée, surtout dans le cadre des fonctions d'élus. Mon vocabulaire a quand à lui évolué grâce cette immersion prolongée dans le monde de l'administration universitaire publique. Pour donner un exemple, le terme marché publique m'est aujourd'hui beaucoup plus familier.

Le plus gros travail qui se fait c'est encore l'apprentissage des abréviations spécifiques;)

3.2 Identification des connaissances et compétences acquises

Cet ensembles d'activités m'a aussi permis de développer des compétences oratoires. Ainsi qu'une vision plus "gestionnaire" qu'avant.

Répartition approximative des heures d'implications en tant qu'élu étudiant

| Activités | Périodicité | Temps total |
|------------------------|------------------------|--|
| Conseil de collège ST | Tous le mois | 5*4h = 20h |
| Réunions préparatoires | Tous les mois | 5*1h (direction collège) + 4*1h (candidats) = 9h |
| Groupes de travail | Non périodique | 1*3h + 1h = 4h |
| Mail | Plusieurs fois/semaine | 20 semaines* 1 h/semaine = 20 h |
| Total | | 53h (approximativement) |

 $NB: \ ^* \ signifie \ multiplication \ ; \ h \ signifie \ heure(s)$

Conclusion

En somme,